

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**
21 septembre 2024

DATE D’AFFICHAGE
21 septembre 2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	13	Formant la majorité des membres en exercice.
Présents	09	A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Corinne DROUEN.
Votants	13	

**LES THÉÂTRALES DE VILLERVILLE
9 et 10 novembre 2024**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que suite au désistement de l'association Villerville et Compagnie pour organiser les représentations de théâtre habituellement fin août sur la commune, certains élus ont cherché une autre structure pour organiser cet évènement afin de pérenniser cet évènement très attendu.

Mme MELLOT-KRISTY propose donc une animation théâtrale en partenariat avec l'association « Le Théâtre chez Colette » qui se déroulera au Garage avec 4 spectacles les samedi 9 et dimanche 10 novembre 2024 en soirée sous le nom « Les Théâtrales de Villerville ».

La marque « les Théâtrales de Villerville » a été déposée auprès de la INPI et est donc propriété de la commune. 4 logos ont été créés et proposés aux membres du Conseil pour l'associer à cette marque déposée.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 5 000€ à cette association. Ce montant de subvention a été prévu au Budget Primitif de la commune. Cette subvention fera l'objet d'une convention spécifique.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, par 11 voix pour et 2 abstentions, des membres présents ou représentés.

DONNE son autorisation pour lancer les 1ères « Théâtrales de Villerville » les 9 et 10 novembre 2024.

AUTORISE le versement d'une subvention de 5 000€ à l'association « Le Théâtre chez Colette »

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

